



HAL
open science

Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2016, Rectorat de Nantes. hceres-02037912

HAL Id: hceres-02037912

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037912>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire

- Institut Catholique d'Études Supérieures - ICES

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Établissement déposant : Institut Catholique d'Études Supérieures - ICES

Établissement cohabilité : /

La licence *Histoire* de l'Institut Catholique d'Études Supérieures (ICES), qui existe depuis 1990, a pour objectif, de favoriser l'acquisition par les étudiants de capacités d'analyse, de commentaire et de critique de documents, afin de les préparer aux futures étapes de la recherche (master puis doctorat). Pour atteindre cet objectif, des enseignements tournés vers une culture générale, diversifiée, ouverte et interdisciplinaire y sont dispensés, ainsi que des connaissances relatives aux grandes questions contemporaines et d'actualité.

Les objectifs professionnels de cette licence sont les objectifs classiques d'une licence d'histoire : l'enseignement, les métiers de la communication, les métiers du livre, les métiers de la culture et de la recherche et, de manière plus générale, les concours de la fonction publique et les métiers liés au management après le passage d'un concours « passerelle » vers une école de management.

La licence *Histoire* de l'ICES offre une grande diversité de parcours : *Découverte* ou *Découverte renforcée* (premier semestre), *Culture générale, sciences humaines et patrimoine, Histoire renforcée, Droit* (double licence *Droit-Histoire*) à partir du second semestre ; *Culture générale, Sciences humaines et Patrimoine* en troisième année. Les étudiants peuvent opter pour une troisième année en licence de sciences politiques.

L'enseignement est structuré en cours magistraux (CM) / travaux dirigés (TD) de manière classique. Il se déroule à La Roche sur Yon.

Synthèse de l'évaluation

Le licence *Histoire* de l'ICES est un diplôme de bon niveau, dont les effectifs mesurés autorisent un suivi personnalisé des étudiants et de très bons taux de réussite. Le contenu de cette formation est constitué de très nombreuses unités d'enseignement et est globalement en adéquation avec les objectifs définis, avec un double parcours *Histoire-Droit* particulièrement judicieux. L'ensemble de la formation est soutenue par une équipe pédagogique complète, à laquelle appartiennent de nombreux professionnels.

Toutefois, le contenu de cette licence est parfois lacunaire, une partie de l'historiographie récente n'y étant pas abordée. La place de la recherche dans ce diplôme ne semble pas très développée, d'autant plus que le dossier d'auto-évaluation, souvent incomplet, donne une image illisible de la politique de recherche de l'ICES. Enfin, certaines pratiques récentes dans l'enseignement supérieur sont ignorées. Cette formation n'est en effet pas dotée d'un conseil de perfectionnement, n'articule pas le contrôle continu avec des examens terminaux, et ne dispose pas d'une politique de stage et de professionnalisation claire.

L'ICES devrait mener une réflexion plus poussée sur l'ancrage local de cette licence et sur son positionnement dans l'environnement universitaire de la région qui est dense dès lors que l'on sort de Vendée.

Sans nier la spécificité de cette formation et de l'institut qui la porte, il conviendrait d'intégrer certaines « bonnes pratiques » qui tendent à se généraliser dans l'enseignement supérieur (stages, lien avec la recherche, intégration dans l'enseignement des grandes tendances de l'historiographie récente, évaluation continue, conseil de perfectionnement). Cette intégration ne doit pas se faire dans un esprit de normalisation, mais d'acquisition de pratiques qui seront bénéfiques pour les étudiants, car le seul taux de réussite ne garantit pas leur orientation et leur insertion professionnelle futures.

Points forts :

- Taux de réussite.
- Suivi personnalisé des étudiants.
- Équipe pédagogique complète, avec de nombreux professionnels.
- Implication du responsable du diplôme.

Points faibles :

- Des pans importants de l'historiographie récente ne sont pas enseignés (histoire du genre, histoire globale).
- La place de la recherche est faible.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Pas de politique claire de professionnalisation.

Recommandations :

- Intégrer certaines bonnes pratiques de l'enseignement supérieur : politique de stages et de professionnalisation plus claire, plus grande place à l'évaluation continue notamment.
- Créer un conseil de perfectionnement.
- Intégrer toute l'historiographie récente à ses enseignements.
- Améliorer son ancrage local et ses relations avec les universités de la région.
- Mieux respecter l'esprit du code de l'éducation sur le contrôle continu et la présence obligatoire aux cours magistraux.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence mention <i>Histoire</i> de l'ICES est construite sur une pluralité de parcours et une double licence <i>Histoire-Droit</i> pertinente. C'est une offre diversifiée, qui n'est néanmoins pas toujours très différenciée ni claire, le choix des options étant parfois très similaire. Il y a par exemple peu de différence entre le parcours <i>Culture générale, sciences humaines et patrimoine</i> et le parcours <i>Histoire renforcée</i> avant la fin de deuxième année. En outre, un parcours langue est mentionné mais qui n'apparaît explicitement pas dans la maquette. La spécialisation est progressive, et le choix des cours suffisamment varié pour permettre aux étudiants d'individualiser leur formation. La licence <i>Droit-Histoire</i> ne propose par contre que peu d'options. La répartition cours magistraux / travaux dirigés est équilibrée.</p> <p>La construction de cette licence est globalement en accord avec les objectifs annoncés : préparer à la recherche, donner une maîtrise des méthodologies historiennes, donner une solide culture générale.</p> <p>Néanmoins, le choix très classique des thèmes de cours se traduit par l'absence de pans entiers de l'historiographie récente comme l'histoire du genre ou l'histoire globale, ce qui mine pour partie l'un des objectifs de cette formation : la compréhension du monde contemporain.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Située en Vendée, l'ICES s'adresse tout d'abord à des étudiants de ce département. Si la Vendée ne dispose pas d'établissements universitaires, l'offre universitaire, y compris en histoire, des départements et régions alentours est dense. En outre, l'Université de Nantes dispose en Vendée d'un site reconnu. Pourtant, le seul lien existant entre l'ICES et l'une des universités proches a été créé avec Poitiers et son Centre de recherche</p>

	<p>interdisciplinaire en histoire, histoire de l'art et musicologie (CRIHAM). Les modalités de ce partenariat sont toutefois floues.</p> <p>L'ancrage départemental, très mis en avant, reste finalement peu développé, notamment avec les entreprises et associations spatialement proches.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique est largement constituée d'intervenants extérieurs, dont de nombreux professionnels, pour compenser le faible nombre d'enseignants permanents (cinq personnes). De nombreux enseignants n'ont pas de doctorat : si cela reflète l'implication de professionnels et de doctorants - ce qui peut être positif - cela porte surtout le risque d'un manque de qualification de l'équipe pédagogique.</p> <p>Le pilotage de la formation est effectué par une réunion semestrielle qui, au vu du grand nombre d'intervenants, semble insuffisante d'une part et un conseil de pilotage d'autre part. Le pouvoir décisionnel est essentiellement aux mains du conseil, dont les modalités de désignation sont obscures. On note le rôle très important et l'implication du directeur pédagogique.</p>
Effectifs et résultats	<p>Avec 40 étudiants en moyenne par année, l'effectif de cette licence est très modéré, surtout au regard du nombre d'enseignants ou d'intervenants. Ce nombre modéré permet à l'équipe enseignante d'assurer un suivi très poussé des étudiants, avec un taux d'abandon faible et un taux de réussite élevé. L'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont bonnes.</p> <p>Pour assurer le suivi, un observatoire de la vie étudiante a été créé il y a quatre ans. Les informations qu'il délivre ont toutefois été présentées de manière décousues et parfois peu cohérentes. Il serait bienvenu que l'équipe pédagogique retravaille ces informations pour mieux les exploiter.</p>

Place de la recherche	<p>Il y a une présence de la recherche dans cette licence : cours de méthodologie, possibilité de faire des stages, quoique très courts, possibilité de participer à des journées d'études, bien que l'on ignore la participation effective des étudiants à ces événements.</p> <p>Toutefois, cette présence et le lien entre les étudiants et la recherche restent faibles. En effet, en dehors des cours de méthodologie, il est difficile de savoir dans quelle mesure les étudiants, au fil de leur licence, ont accès à des cours issus des recherches des enseignants. Ce faible lien est peut-être explicable par le faible nombre d'enseignants-chercheurs titulaires de l'équipe pédagogique.</p> <p>Ce manque de lisibilité du lien entre l'offre d'enseignement et les sujets de recherche au sein de l'ICES répond à un manque de lisibilité de la cohérence de la recherche à l'ICES. Certains projets présentés relèvent de l'opportunité (autour du premier conflit mondial par exemple) et font montre d'une approche historiographique datée.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Sur la base des informations très parcellaires fournies par le dossier d'auto-évaluation, la préparation à l'insertion professionnelle ne semble pas être au cœur de cette licence. La structuration des études en parcours est certainement favorable à la préparation à l'insertion professionnelle, ainsi que le contact avec des professionnels assez nombreux. Tels que décrits dans le dossier, les liens avec le tissu local semblent être tenus.</p>
Place des projets et stages	<p>Les étudiants peuvent faire des stages dont il est précisé qu'ils durent en moyenne une semaine, durée qui, dans de nombreux cas, est insuffisante pour appuyer une véritable professionnalisation. Dans certaines mentions, les stages sont « en bonus », ce qui est dommageable. Il n'y a pas de descriptif de l'évaluation et de l'accompagnement des stages.</p>
Place de l'international	<p>La formation accueille des étudiants étrangers. S'il y a de nombreux cours sur des problématiques internationales, aucun enseignement n'est délivré en langue étrangère. Les étudiants peuvent étudier deux langues étrangères et préparer le TOEFL (<i>test of english as a foreign language</i>). Si les étudiants sont encouragés à partir à l'étranger, il est fait mention de critères très stricts - sans qu'ils ne soient détaillés - pour qu'une autorisation à partir soit délivrée. Hormis une convention avec l'université du Québec à Chicoutimi, les relations internationales de</p>

	<p>l'ICES sont insuffisantes. L'équipe pédagogique semble en être consciente.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le dossier d'autoévaluation ne précise pas s'il y a sélection des étudiants à l'entrée de cette licence : si des entretiens de préinscription évaluant le projet et la qualité du cursus des candidats sont mentionnés, il n'est pas fait état de leur utilisation dans le cadre de la procédure d'admission.</p> <p>Il n'y a pas de participation à des journées d'orientation ou autres événements de ce type. Le recrutement se fonde sur le système admission post-bac (APB), des entretiens et des journées portes-ouvertes.</p> <p>Une fois admis en licence, les étudiants font l'objet d'un suivi très poussé mais possible uniquement en raison de la taille très modérée des promotions.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement sont traditionnelles, avec une association cours magistraux - travaux dirigés (CM - TD) à peu près systématique. La présence est obligatoire et l'absence peut être sanctionnée, ce qui, pour les CM, semble contraire à l'esprit du code de l'éducation. Cette disposition pose la question des étudiants ayant des contraintes particulières. Cette licence ne semble pas participer à la formation continue et à la validation des acquis.</p> <p>La place du numérique est classique et soignée : plateforme Moodle (avec formation des étudiants), 120 ordinateurs à disposition, certificat informatique et internet (C2i), etc. Par contre, hors de l'usage de Moodle, il n'est fait mention d'aucun autre outil numérique, ni de la place du numérique comme objet d'enseignement, y compris dans les enseignements méthodologiques.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le système d'évaluation repose sur des examens finaux préparés par des « galops d'essai ». Il n'est pas indiqué si ces galops d'essai sont intégrés ou non dans la note finale. En conséquence, le contrôle continu est absent de l'évaluation. Pourtant, et contrairement à ce qui est indiqué dans le dossier d'auto-évaluation, le contrôle continu n'est pas contradictoire avec des examens finaux et permettrait une bien meilleure préparation des étudiants à ces derniers. Ces pratiques en termes d'évaluation - il ne semble n'y avoir que des jurys annuels et non semestriels - sont à rebours des pratiques plus récentes de l'enseignement supérieur français et international. Elles ne respectent pas l'arrêté licence de 2011 ni le cadrage national des formations de 2014.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La licence <i>Histoire</i> de l'ICES confond le suivi de l'acquisition des compétences avec l'évaluation des étudiants, à l'exception de la certification en français (Voltaire) et anglais (TOEFL) et du C2i. Il serait intéressant d'introduire un « portefeuille de compétences », facile à instaurer vu du suivi poussé des étudiants.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) doit être revue : la liste des compétences est lacunaire.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est plutôt bon, grâce à la création d'un observatoire de la vie étudiante qui réalise, avec le soutien de l'association des étudiants, une enquête annuelle. Toutefois, aucune indication ne permet de comprendre comment ses résultats sont utilisés pour éventuellement réorienter cette formation. L'ICES devrait, pour améliorer encore ces enquêtes, stimuler le réseau des anciens étudiants.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>L'évaluation des enseignements par les étudiants constitue une bonne pratique de cette licence et a conduit à des modifications dans l'offre de formation. Les entretiens réguliers avec les étudiants facilitent l'évaluation de la formation.</p> <p>Toutefois, il manque un conseil de perfectionnement. Il permettrait, notamment, d'impliquer des professionnels extérieurs, des enseignants d'autres formations et les étudiants, qui pourraient aider l'équipe pédagogique à mieux discuter des orientations de cette licence.</p>

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS SUR
LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES**

LICENCE HISTOIRE

VAGUE B

Campagne d'évaluation 2015-2016

Le 30 Mai 2016

Le Président de l'ICES,
Eric de LABARRE

Eric de Labarre

I – OBSERVATIONS GENERALES SUR LA SYNTHÈSE ET LES RECOMMANDATIONS

1. En ce qui concerne la place de la recherche

Même si le dossier d'auto-évaluation ne le mettait sans doute pas suffisamment en évidence, la recherche est un des points forts de la formation en histoire à l'ICES.

Le Groupe de recherche en Histoire (GRH) s'est constitué en 2011 autour d'une équipe pluridisciplinaire composée de Yves Sassier (professeur à Paris IV Sorbonne), Guillaume Bernard (docteur en Histoire du droit, HDR, CRICES), Jean-Pierre Deschodt (docteur en Histoire, HDR, CRICES), Eric Georgin (agrégé docteur), Jean-Marc Joubert (normalien, agrégé, docteur en philosophie, CRICES), Pierre Emmanuel Barral (chartiste, agrégé, docteur, CRICES), Eric Picard (agrégé, docteur, CRICES). La même année, le GRH organisait pas moins de quatre colloques : « Perceptions françaises de la Russie », « Confiance, bonne foi, fidélité dans la vie des sociétés médiévales (Vie-XVe) », « Démocratie et Révolution : cent manifestes de 1789 à 2011 », « Suspicion et Surveillance administrative ».

Cette dernière activité a constitué la base d'un projet scientifique qui s'adressait notamment aux chercheurs voulant aborder ce phénomène majeur et l'étudier sur une période allant de l'Antiquité à nos jours – selon le modèle opératoire : « suspecter et flétrir ». En avril 2013, ce projet de recherche fut proposé au bureau du Comité international des Sciences Historiques (CISH) qui l'accepta à l'unanimité. La participation du GRH au congrès international de Jinan du 23 au 29 août 2015 (Université de Shandong) prit alors la forme d'un panel dont le thème de réflexion traitait de « La figure du suspect ».

Un second axe de recherche porte sur le Premier conflit mondial, programmé en cinq étapes ; celui-ci s'inspire à la fois des aspects chronologiques et du couple action/réaction des différents pays concernés par la belligérance.

Dès 2012, les deux journées d'études sur « Les Guerres Balkaniques (1912-1913) » en codirection avec le professeur Jean Paul Bled posaient un premier jalon. De la même manière, « La crise de juillet 1914 et l'Europe » qui obtint d'ailleurs la labélisation du Comité du centenaire, venait à prolonger l'effort de recherche. La programmation « De Tannenberg à Verdun : la guerre totale » les 17 et 18 novembre 2016 contribue à marquer aussi ce parcours d'une nouvelle borne. À l'horizon 2017, il s'agira de consacrer un colloque au tournant de l'année « 1917 ». Et le cycle trouvera son épilogue en 2018 avec un travail universitaire de plusieurs jours sur les conséquences politiques et économiques de la paix.

Une collaboration étroite entre le groupe de recherche littéraire (GRL) et le groupe de recherche d'histoire (GRH) s'est traduite par l'organisation de deux journées d'études : « Hypercritique et littéralisme » et « Les sources : leurs éditions et leurs interprétations ». Ces travaux littéraires et historiques font l'objet d'une publication de l'École des Chartes sous le titre : « les sources au cœur de l'épistémologie littéraire et historique ».

Ces différents colloques et journées d'études ont réuni 134 enseignants-chercheurs qui se répartissent comme suit : 34 viennent de l'ICES, les cent autres sont issus d'universités françaises et étrangères ; l'effectif de cette dernière catégorie s'élève à 36 membres. Tous ces colloques ont été publiés dans des maisons d'édition comme Cujas, Garnier, les PUPS, SPM, Le Cerf, L'École des Chartes...

À l'occasion de la tenue de colloques scientifiques, des collaborations se sont établies avec des partenaires des centres de recherche publics. Il s'agit notamment du Centre Roland Mousnier (Paris IV Sorbonne), l'UMR "Cultures et sociétés en Europe" (CNRS-Université de Strasbourg), actuellement UMR 7367 « Dynamiques Européennes », de la Direction de la mémoire du patrimoine et des archives, du Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers.

2. En ce qui concerne la question de l'historiographie

Le rapport méconnaît la place qui est réservée à l'étude de l'histoire du genre et de l'histoire globale, dans le cours général de 3^{ème} année présentant tous les grands courants historiographiques. Un chapitre est en fait consacré à cette « historiographie récente ».

3. En ce qui concerne le conseil de perfectionnement

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à ce jour à l'ICES ; sa création est prévue pour la nouvelle offre de formation 2017/2021. Cependant, les réunions de formation, intégrant des professionnels des archives, des métiers de l'information et de la communication issus du monde de l'entreprise, ont pleinement joué leur rôle de devoir de conseil et permis les évolutions indispensables de la maquette.

4. En ce qui concerne la politique de professionnalisation

Un comité travaille en ce moment même pour améliorer la lisibilité et la visibilité des parcours professionnalisants, en centrant la réflexion sur l'option formation aux métiers de l'enseignement (FME) qui existe depuis longtemps et répond en tous points aux critères de la professionnalisation (stages, intervention d'experts, mise en situation, etc.).

Dans la nouvelle offre de formation 2017 / 2021, d'autres secteurs professionnels accessibles aux historiens feront l'objet de propositions aux étudiants.

II – OBSERVATIONS SUR L'ANALYSE

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Voir supra les observations générales sur la synthèse et les recommandations.</p> <p>Les parcours permettent aux étudiants de mûrir progressivement leur projet de formation. Ils facilitent ainsi leur orientation en apportant un niveau de compétences nécessaire à la poursuite de leurs études, à la réussite des concours et de leur intégration professionnelle.</p> <p>Deux enseignements au choix, communément appelés options, définissent les parcours de formation des étudiants. Au semestre 1, l'étudiant découvre les différentes options qui le conduiront à construire son propre parcours. Il peut, au 2^{ème} semestre, faire son choix entre 3 parcours qui lui sont proposés : <u>histoire</u> (deux options historiques), <u>sciences humaines</u> (option FME et une autre option en lien avec le métier d'enseignant), <u>langues</u> (deux langues autres que la 1^{ère} langue). Les étudiants qui souhaitent changer de parcours de formation au sein du cursus de la licence peuvent valider « leur enseignement optionnel » en passant d'un parcours à l'autre.</p> <p>Le parcours <u>histoire renforcée</u> est une formation que l'étudiant peut choisir dès le premier semestre ; elle facilite la présentation des concours administratifs de la fonction publique et des collectivités territoriales. Son enseignement s'appuie sur des cours spécifiques en lien avec les matières sœurs (Les Grandes charnières de l'histoire au XIXe et XXe siècle (24 H.), Introduction au droit constitutionnel (33 H.), Théorie sociale et juridique (24 H.), Institutions politiques comparées (24 H.) qui viennent renforcer sensiblement les bases réflexives des étudiants. En 3^e année, le parcours culture générale se substitue au parcours Histoire renforcée.</p> <p>Le département d'histoire met à la disposition des étudiants un fonds culturel qui leur permet de maîtriser les connaissances historiques, culturelles et linguistiques et de leur donner ainsi une certaine familiarité avec l'étude, l'analyse et la traduction de textes.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La convention de master entre l'université de Poitiers et l'ICES constitue un ancrage universitaire solide et permet à tout étudiant ayant obtenu une licence de sciences humaines et sociales, mention histoire, de suivre le master Civilisation, histoire, patrimoine, sources de Poitiers.</p> <p>Cet accord prévoit un échange d'enseignants entre les deux universités constituant une mutualisation des savoirs et des services (les enseignements sont à la fois dispensés dans les locaux de l'ICES et de Poitiers).</p>

<p><i>Equipe pédagogique</i></p>	<p>Le corps professoral est certes construit sur un mode atypique par rapport à ce que l'on rencontre habituellement dans les universités, mais ce mode de constitution d'équipe est un choix académique délibéré, qui a d'ailleurs démontré son efficacité en termes de formation et de réussite aux examens.</p> <p>Plus de 90% de l'équipe pédagogique est titulaire soit d'un doctorat, soit d'une agrégation, ce qui constitue une plus value du point de vue de la qualité de l'enseignement dispensé en Histoire.</p> <p>Le conseil de pilotage est composé du directeur de département, des deux présidents et vice-présidents des jurys rectoraux de l'Académie de Nantes.</p>
<p><i>Effectifs et résultats</i></p>	<p>Néant</p>

Place de la recherche	Voir supra les remarques sur les observations générales sur la synthèse.		
	Voici les 11 journées d'études et colloques internationaux qui ont été organisées par le département Histoire. Toutes ces productions scientifiques ont d'ailleurs été publiées.		
	2010	Lundi 3 Mai	Dieu, le prince et le peuple au Moyen-Age
	2011	Mercredi 16 Nov Jeudi 17 Nov	Démocratie et Révolution : cent manifestes de 1789 à 2011
	2011	Mercredi 12 Janv Jeudi 13 Janvier	Perceptions françaises de la Russie
	2011	Jeudi 6 Octobre	Confiance, bonne foi, fidélité la notion de «fides» dans la vie des sociétés médiévales (VIe-XVe)
	2011	Jeudi 10 Nov	Suspicion et surveillance administrative
	2012	Mercredi 5 Déc Jeudi 6 décembre	Les guerres Balkaniques (1912 – 1913)
	2012	Lundi 19 Nov	Quand la guerre se retire
	2012	Jeudi 29 Mars	Hypercritique et littéralisme
	2012	Jeudi 11 Octobre	2e Journée FIDES : Confiance, bonne foi, fidélité dans la vie des sociétés médiévales (VIe-XVe)
	2013	Jeudi 21 mars	Familles, sociétés et Etats au risqué de la démographie
2014	Mercredi 9 Avril et Jeudi 10 Avril	La crise de Juillet 1914 et l'Europe	
Tous les étudiants sont tenus d'assister aux colloques organisés par le département, avec une participation croissante de L1 à L3. Ces journées d'études sont en général intégrées aux enseignements fondamentaux ; par exemple, les colloques sur la Première Guerre Mondiale constituent une illustration du cours d'histoire politique de 1914 à 1939.			
En troisième année, les étudiants peuvent, sur la base du volontariat, faire un mini-mémoire sur le sujet de leur choix.			

<p><i>Place de la professionnalisation</i></p>	<p>La licence d'histoire dispose d'une option FME (Formation aux Métiers de l'Enseignement) ayant fait ses preuves avec un stage obligatoire dans un lycée ou un collège, chaque année du cursus de licence.</p> <p>Les étudiants intéressés par le monde de l'entreprise peuvent faire un stage. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage dans le cadre d'une option à bonus.</p> <p>En 3^{ème} année, aux semestres 5 et 6, les étudiants peuvent opter pour un parcours professionnalisant - patrimoine -, ce qui permet à ceux qui veulent se diriger vers les métiers afférents d'avoir une expérience de terrain (stage d'archéologie en France et à l'étranger, visite patrimoniale de trois jours sanctionnée par un rapport de stage, etc.). Cette formation vise à doter l'étudiant d'une grille de lecture efficace pour aborder les institutions culturelles des collectivités territoriales.</p>
<p><i>Place des projets et stages</i></p>	<p>Voir ci-dessus</p> <p>Dans un souci de professionnalisation, il s'agit d'offrir aux étudiants, à côté de leur spécialité historique, la possibilité de faire un stage. Ce dernier se fait de préférence l'été, sur une période d'au moins un mois. Conseillé pour tous les étudiants inscrits dans la licence, il doit s'effectuer notamment entre la 2^{ème} et la 3^{ème} année. La structure d'accueil peut être indifféremment un organisme public (collectivité territoriale, centre d'archives) ou une entreprise privée.</p> <p>Au préalable, le responsable de l'option procède à une étude des motivations du futur stagiaire afin de mesurer la cohérence de son engagement. Au terme de cette expérience, il lui est recommandé de rédiger un rapport de stage dont la note finale est à bonus, l'option étant proposée sur la base du volontariat.</p>
<p><i>Place de l'international</i></p>	<p>L'ICES dispose d'une direction des relations internationales très active et développe une politique d'envoi et de réception d'étudiants, à ce jour 70 destinations dans le monde, sur les cinq continents.</p> <p>Le département d'histoire envoie des étudiants, dans le cadre d'accord Erasmus, aux Universités de Derby et de Christchurch en Angleterre, à l'Université d'Augsbourg en Allemagne, etc.</p> <p>Un cours d'anglais historique est proposé à la rentrée universitaire 2016. Son enseignement permet aux étudiants de dresser une bibliographie raisonnée en vue de mener à terme une enquête sur l'historiographie anglaise</p>
<p><i>Recrutements, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</i></p>	<p>La filière histoire n'est pas sélective ; il suffit pour cela de se référer au système post bac de l'année universitaire 2016-2017. Les entretiens évaluent le ou les projet(s) de l'étudiant ainsi que la qualité de son cursus antérieur. Ces entretiens d'orientation servent à établir un bilan afin que le candidat puisse se déterminer en toute connaissance de cause.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Un cours de L2 (12 heures), dont les objectifs pédagogiques font référence aux technologies de l'information et de la communication, est assuré sur la maîtrise de la recherche d'informations. Cet enseignement est dispensé par une professionnelle des NTIC qui forme les étudiants à maîtriser la méthodologie de la recherche d'informations, tous supports et formats ainsi qu'à utiliser les bases de données en ligne et le corpus des documents numériques spécialisés en histoire et sciences humaines, sans oublier l'identification des sources d'information utiles pour les travaux de recherche (site et publications de chercheur, thèse, revues académiques, etc.).</p> <p>Conformément au contrat de formation que les étudiants signent au début de leur scolarité, la présence à tous les cours est obligatoire, chaque absence devant être justifiée. Cette exigence a fait ses preuves, ce que l'on mesure aisément au niveau des résultats aux examens.</p>
<p>Évaluation des étudiants</p>	<p>La réglementation relative aux jurys rectoraux telle qu'elle est appliquée par le rectorat de Nantes s'oppose à l'usage du contrôle continu. Cela n'empêche pas les professeurs de procéder régulièrement à des tests de positionnement qui permettent aux étudiants de suivre leur progression.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Un portefeuille des compétences est à l'étude et sera proposé aux étudiants dans le cadre de l'offre de formation 2017/2021.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'ICES met en place en 2016 un suivi des poursuites d'études et de l'insertion professionnelle en recourant à un prestataire extérieur.</p>
<p>Conseil de Perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement est effectivement à mettre en place à l'occasion de la nouvelle accréditation.</p>